

AIN

Un Aindinois gravement blessé dans un choc frontal en Nord-Isère

Deux voitures se sont violemment télescopées, samedi 25 mars à la mi-journée, sur la RD 1075 à hauteur de Courtenay, en Nord-Isère. L'un des conducteurs, âgé de 39 ans, est décédé. L'autre, âgé de 41 ans et originaire de l'Ain, a été transporté, en urgence absolue, à l'hôpital Édouard-Herriot de Lyon.

Les deux voitures, broyées, ont terminé leur course dans les arbres, le long de la RD 1075 à Courtenay. Pendant plus de trois heures, cet axe est resté fermé à la circulation afin de prendre en charge les deux victimes, puis de dégager les deux épaves.

Il était environ 13 h 30, ce samedi 25 mars, quand les secours ont été alertés : un choc frontal d'une violence inouïe entre deux voitures venait de se produire au nord du hameau de Lancin, dans une ligne parfaitement droite de la départementale. Sans aucune gêne visuelle.

Rapidement sur place, les premiers sapeurs-pompiers devaient découvrir deux voitures mécon-

naissables, projetées en contrebas de la route, parmi la végétation. L'une, une Toyota Yaris, a terminé sa course à la verticale, contre des arbres. Malheureusement, les secouristes devaient vite constater que le conducteur de l'autre voiture, un Citroën Berlingo, était en arrêt cardiorespiratoire. Il n'a pas pu être ramené à la vie. Cet homme âgé de 39 ans, originaire de Passins-Arandon, est probablement décédé sur le coup.

Quant au second conducteur, un homme de 41 ans, originaire de l'Ain, il a été longuement médicalisé sur les lieux par une équipe du Smur de Bourgoin-Jallieu. Afin de l'extraire en toute sécurité de l'amas de tôle, les sapeurs-pompiers ont dû découper la voiture. Son état étant considéré comme une urgence absolue, il a été transporté à l'hôpital Édouard-Herriot de Lyon.

Un troisième véhicule à l'origine de l'accident ?

Alors que la route est restée fermée à la circulation jusqu'aux environs de 17 heures, les gendarmes



Dans une ligne droite, les deux voitures se sont violemment télescopées, terminant leur course dans des arbres, le long de la RD 1075 à Courtenay. Photos DR



de la brigade de Montalieu-Vercieu ont procédé aux constatations. Selon les premiers éléments et les différents témoignages recueillis, le Citroën Berlingo se dirigeait en direction de Montalieu-Vercieu depuis Lancin. Dans une ligne droite, une voiture, qui entreprenait un dépassement osé, et ce malgré des appels de phare des autres usagers, a surgi face à la Citroën, sur sa voie. Alors que cette troisième voiture serait parve-

nue à se rabattre juste à temps afin d'éviter le choc, le conducteur de la Citroën, lui, a tenté une manœuvre d'évitement, mordant le bas-côté. Ce qui lui aurait fait perdre le contrôle. Sa voiture se serait alors retrouvée au milieu de la chaussée, perpendiculairement aux voies de circulation. La Toyota Yaris, qui venait d'être dépassée, n'a pas pu éviter la collision. Le choc a projeté les deux voitures dans le bas-côté, contre des arbres. Il a égale-

ment été établi que le conducteur de la Citroën n'était pas ceinturé. Les investigations vont se poursuivre pour les enquêteurs afin de confirmer cet enchaînement de faits qui aurait conduit à ce terrible accident de la route. Par ailleurs, des prélèvements ont été pratiqués sur la victime blessée tandis qu'une autopsie du conducteur décédé a été ordonnée par le parquet de Bourgoin-Jallieu.

V.V.

BOURG-EN-BRESSE

Tensions et échauffourées devant la gare : les trois gardes à vue levées

À l'issue de la journée de la manifestation contre la réforme des retraites, jeudi 23 mars, à Bourg-en-Bresse, des heurts avaient eu lieu en fin de journée entre forces de l'ordre et quelques manifestants, devant la gare. Trois personnes avaient été interpellées et placées en garde à vue qui a été qualifiée de « tendue » par les policiers, avec le placement de deux individus en cellule de dégrèvement.

La garde à vue a été levée hier pour les trois manifestants, mais ils seront convoqués dans la semaine au commissariat dans le cadre de la poursuite de l'enquête, « pour lever toute ambiguïté » selon les versions des uns et des autres, et permettre la définition précise de leur chef d'inculpation, entre « violences sur dépositaires de l'autorité publique » ou « rébellion ». La vingtaine de fonctionnaires présents sur place avait mis en marche leurs caméras piéton.

Les images captées sont en cours de visionnage et doivent permettre de définir les circonstances qui ont conduit à une fracture de la main, un plâtre et 30 jours d'incapacité totale de travail (ITT) pour un policier, et 10 jours d'ITT pour des trois interpellés.

VILLIEU-LOYES-MOLLON

Disparue depuis mardi, la sexagénaire retrouvée vivante

Mardi 21 mars, inquiète de sa disparition, la famille d'une femme de 61 ans, demeurant à Villieu-Loyes-Mollon, avait alerté la gendarmerie de Meximieux. Elle avait auparavant effectué elle-même des recherches. Les gendarmes avaient, depuis, employé tous les moyens possibles avec l'aide d'une équipe cynophile ou encore de la brigade nautique sur la rivière d'Ain, lançant même un appel à témoin. Les recherches n'avaient, jusqu'à ce samedi 25 mars, pas permis de retrouver la sexagénaire. Ce sont finalement des promeneurs qui sont tombés sur elle, vivante, à Villieu-Loyes-Mollon, et ont prévenu les secours. Hospitalisée dans la foulée à l'hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey pour des examens et une remise en forme, elle n'a pas encore pu être entendue par les gendarmes pour leur expliquer son emploi du temps, encore mystérieux, entre mardi et samedi.



Jeudi 23 mars, la fin du cortège avait été synonyme de tensions et échauffourées devant la gare de Bourg-en-Bresse.

Photo Progrès/Catherine AULAZ

BOURG-EN-BRESSE

80 manifestants contre le projet de loi sur l'immigration

Quatre-vingts personnes se sont réunies devant la préfecture pour dénoncer, malgré son ajournement, le projet de loi anti-immigration préparé par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

Quatre-vingts personnes ont répondu à l'appel du Collectif Solidarités Migrants de l'Ain (1), ce samedi 25 mars, pour un rassemblement et diverses prises de parole devant la préfecture de l'Ain, dans le cadre de la Journée nationale de mobilisation contre le projet de loi Asile et Immigration, dite « loi Darmanin ». Bien qu'ajourné dans le climat social ambiant, les différents intervenants ont justifié leur mobilisation par la nécessité « de ne pas baisser la garde » contre ce texte qui n'a pour autre but que de « graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives », à travers l'usage systématique et discriminé de l'obligation de quitter le territoire (OQTF), le durcissement du droit d'asile, la limitation des conditions de réunification familiale.

Pour une politique migratoire d'accueil

« Ce projet de loi anti-immigration témoigne de l'obsession de ce gouvernement, qui préfère user de tous les moyens pour



Répondant à l'appel du CSM 01 (Collectif Solidarité Migrants), contre le nouveau projet de loi Asile et immigration du gouvernement, des dizaines de manifestants se sont retrouvés devant la préfecture de Bourg-en-Bresse avant de descendre au centre-ville. Photo Progrès/Catherine AULAZ

empêcher d'accéder et d'expulser plutôt que de les employer pour accueillir des êtres humains, des habitants du monde qui ne font que fuir la misère, la guerre ou le dérèglement climatique », a martelé Jean-Claude Blanc, le président de la LDH01. « Nous ne sommes pas dupes sur le report de ce projet de loi. C'est pourquoi nous ne devons pas relâcher notre vigilance. »

Les manifestants se sont ensuite engagés dans un défilé à travers les rues du centre-ville de Bourg-en-Bresse, en scandant des slogans réclamant davantage d'humanité à la « France terre d'accueil ». La liberté de circula-

tion et d'installation pour tous les travailleurs, la solidarité avec les réfugiés du monde entier ou le droit d'asile pour tous les migrants ont été chantés sur tous les airs avant le retour devant les grilles de la préfecture, où la manifestation s'est dissoute.

Emmanuel MARQUEZ

(1) Collectif Solidarité Migrants de l'Ain : RESF 01, Ligue des droits de l'Homme, Cimade, Emmaüs, ATTAC, Small Axes, UD CGT, Union Syndicale Solidaire, CGT éducatrice, SNUIPP, FSU, Cent pour un toit, UCL, NPA, PCE, LFI, PG, Ensemble !, et des individu(e)s.